



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

VOLET II – SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL DE LA MRC

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2021-2022

Dans le cadre du volet *Soutien à la compétence de développement local et régional de la MRC du Fonds régions et ruralité (FRR)*, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) rend accessible à la MRC de Bellechasse une enveloppe financière permettant à cette dernière de développer et/ou soutenir certains projets de développement en fonction des priorités qu'elle détermine.

Chaque année, la MRC détermine ses priorités d'intervention. Celles-ci s'appuient sur l'exercice de planification stratégique réalisé en 2015 et qui sera mis à jour en 2021. C'est en fonction de ces priorités que la MRC investira les sommes qui lui sont dédiées afin d'appuyer le progrès social, économique, culturel et environnemental de son territoire.

Vous trouverez ci-dessous les priorités d'intervention 2021-2022 de la MRC de Bellechasse :

❖ ACCÉLÉRATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ❖ Développer le récréotourisme
- ❖ Soutenir les secteurs manufacturier et commercial
- ❖ Réaliser des projets de développement en agriculture, acériculture et foresterie
- ❖ Favoriser l'entrepreneuriat privé et collectif

PROJETS :

- Accompagner et soutenir les entreprises et les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets, et tout particulièrement dans le contexte actuel lié à la COVID.
- Poursuivre la démarche territoriale avec les entreprises afin de devenir des employeurs engagés envers de meilleures pratiques RH.
- Poursuivre la mobilisation des leaders locaux à la démarche de communauté entrepreneuriale « J'entreprends Bellechasse ».
- Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- Accompagner et soutenir les entreprises touristiques pour faire de ce secteur d'activités un levier de développement économique.

- Soutenir les initiatives liées au développement, à la promotion et à la mise en valeur de la Cycloroute de Bellechasse.
- Accompagner et soutenir les coopératives en place et à venir sur le territoire de la MRC.
- Mettre en œuvre le plan récréotouristique commun à la MRC de Bellechasse et à la MRC des Etchemins.

❖ **ATTRACTION ET RÉTENTION DE LA POPULATION**

- ❖ **Poursuivre les mesures favorisant la qualité de vie**
- ❖ **Favoriser l'accessibilité aux infrastructures et aux services**
- ❖ **Améliorer la mobilité sur le territoire**
- ❖ **Bonifier les communications sans fil**

PROJETS :

- Mise à jour et mise en œuvre du plan d'action de la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants de la MRC.
- Mise en œuvre du plan d'action de la politique Familles et Aînés de la MRC.
- Accompagner les municipalités pour la mise en œuvre du plan d'action municipal de leur politique Familles et Aînés.
- Mettre en œuvre les objectifs de l'entente de développement culturel visant à assurer le dynamisme et la création artistique et culturelle, et l'accessibilité du public aux arts et à la culture.
- Poursuivre l'implication et le soutien de la MRC à la démarche menée par le comité Loisir Action Bellechasse.
- Poursuivre la collaboration au projet Agir collectivement dans Bellechasse.
- Poursuivre le suivi du comité directeur de l'entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité.
- Mettre en place une plateforme en ligne visant à stimuler l'achat local.
- Poursuivre l'étude sur le transport collectif et actif, afin de bonifier nos services actuels.

❖ **RAYONNEMENT DE LA MRC ET DE SON TERRITOIRE**

- ❖ **Développer l'image de marque de Bellechasse et structurer les actions de communication**
- ❖ **Promouvoir le territoire et mettre en œuvre les actions de communication**

PROJETS :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication.
- Développer l'image de marque de Bellechasse et structurer les actions de communication.
- Mettre en place un comité de réflexion sur le volet 3 du FRR – Signature innovation afin de doter Bellechasse d'une identité distinctive.

- Informer la population des différents projets soutenus et/ou réalisés dans le cadre du volet 2 du FRR.
- Offrir des cliniques d'architecture patrimoniales aux propriétaires et municipalités afin de protéger le patrimoine bâti du territoire.
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'avenir des églises de la MRC.
- Participer aux ateliers des savoirs partagés avec d'autres territoires afin d'échanger sur différentes approches de développement territorial.

❖ DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

- ❖ Optimiser l'offre de service de la MRC
- ❖ Informer sur les mécanismes de gouvernance
- ❖ Assurer l'attraction et la rétention des ressources humaines

PROJETS :

- Optimiser l'offre de service de la MRC.
- Informer les élus, la population, les employés et les gestionnaires sur la structure, les mécanismes et les meilleures pratiques en termes de gouvernance.
- Assurer l'attraction et la rétention des ressources humaines.